

REACH

<https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-reach>

REACH est un règlement européen (règlement n°1907/2006) entré en vigueur en 2007 pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne.

Il s'agit de recenser, d'évaluer et de contrôler les substances chimiques fabriquées, importées, mises sur le marché européen.

Que signifie l'acronyme REACH ?

- EnRegistrement de toutes les substances fabriquées ou importées à plus de 1 tonne par an ;
- Evaluation des propositions d'essais, des dossiers d'enregistrement et des substances ;
- Autorisation, pour les substances extrêmement préoccupantes ;
- Restrictions, pour gérer les risques liés à d'autres substances CHimiques.

Quelles substances sont visées ?

Toutes les substances, y compris les substances naturelles, les substances organiques et les métaux : celles utilisées dans des procédés industriels et celles rencontrées dans des mélanges, comme dans les produits de nettoyage, les peintures ; les substances contenues dans des articles comme les textiles, les meubles, les équipements informatiques ou les composés électroniques.

Quelles sont les substances « extrêmement préoccupantes » visées par la réglementation REACH ?

- Les substances Cancérogènes 1A et 1B,
- Les substances Mutagènes 1A et 1B,
- Les substances Toxiques pour la Reproduction 1A et 1B,
- Les substances Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques (PBT),
- Les substances très Persistantes et très Bioaccumulables (vPvB),
- Les substances de niveau de préoccupation équivalent, comme les perturbateurs endocriniens.

Code	Photogramme de danger	Mention de danger
BGH01		Explosif
BGH02		Inflammable
BGH03		Comburant
BGH04		Gaz sous pression
BGH05		Corrosif
BGH06		Toxique
BGH07		Toxique, Irritant, sensibilisant, narcotique.
BGH08		Sensibilisant, cancérogène, mutagène, reprotoxique
BGH09		Danger pour l'environnement

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Système_général_harmonisé_de_classification_et_d'étiquetage_des_produits_chimiques](https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_g%C3%A9n%C3%A9ral_harmonis%C3%A9_de_classification_et_d%C2%AC%C3%A9tiquetage_des_produits_chimiques)